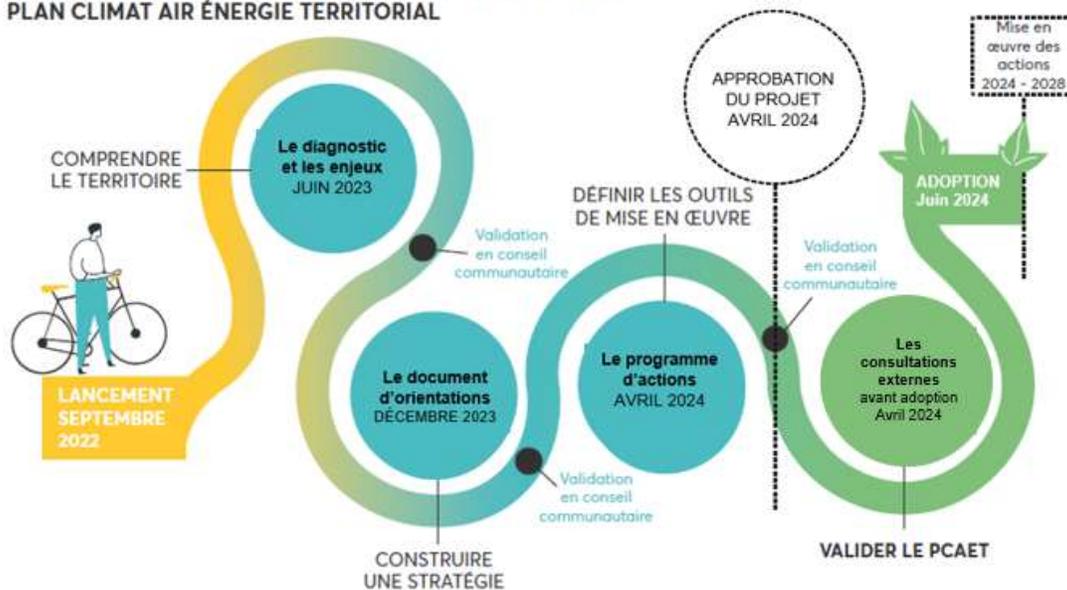


Avril 2024

# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

## LA GOUVERNANCE - LA CONCERTATION - L'OBSERVATOIRE DE SUIVI

### LES ÉTAPES DU PCAET 2023-2028 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



## TERRITOIRE, CLIMAT, AIR, EAU, ENERGIE



# SOMMAIRE

---

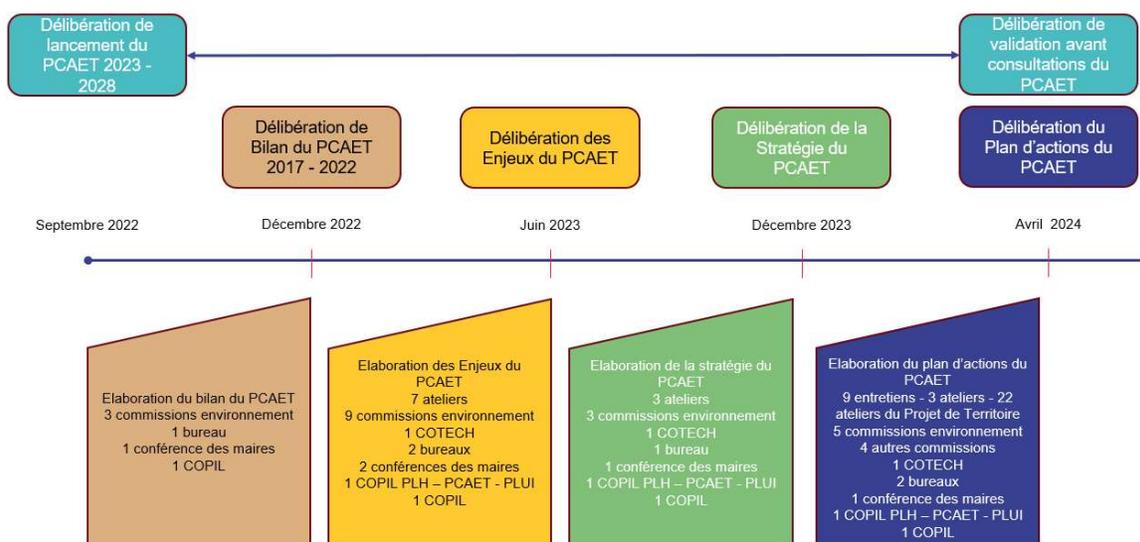
<b>1. Rappel des modalités de la concertation du PCAET</b>	P3
<b>2. La gouvernance adoptée pour le PCAET</b>	P5
<b>3. La gouvernance adoptée pour les autres programmes</b>	P6
<b>4. Les attendus et étapes du PCAET</b>	P7
<b>5. Les principaux évènements et dates de la co-construction</b>	P10
<b>6. Un observatoire au centre du suivi du PCAET</b> 6.1 Les données de cadrage de l'Arc 6.2 Les données de cadrage d'Atmo Nouvelle-Aquitaine 6.3 Les données de cadrage des fournisseurs d'énergies	P12

# 1 RAPPEL DES MODALITES DE CONCERTATION DU PCAET

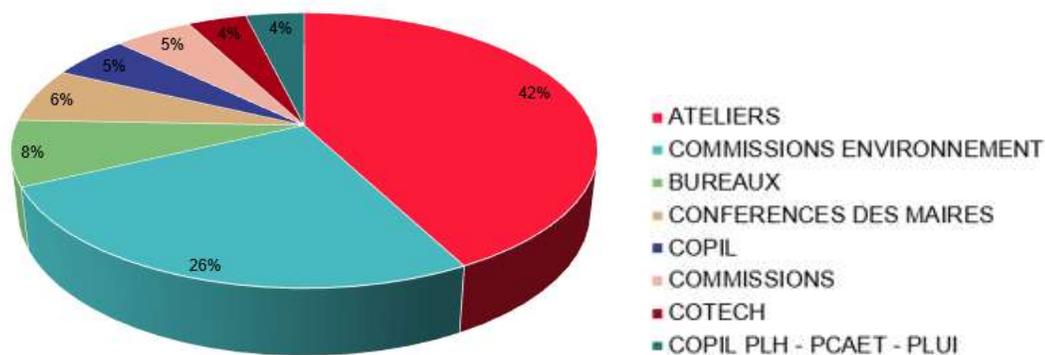
Les modalités de concertation du PCAET :

Conformément à l'article L121-17 du code de l'environnement, la CCLO a organisé la concertation selon les modalités suivantes et en accord avec les articles L121-16 et L121-19 du code de l'environnement :

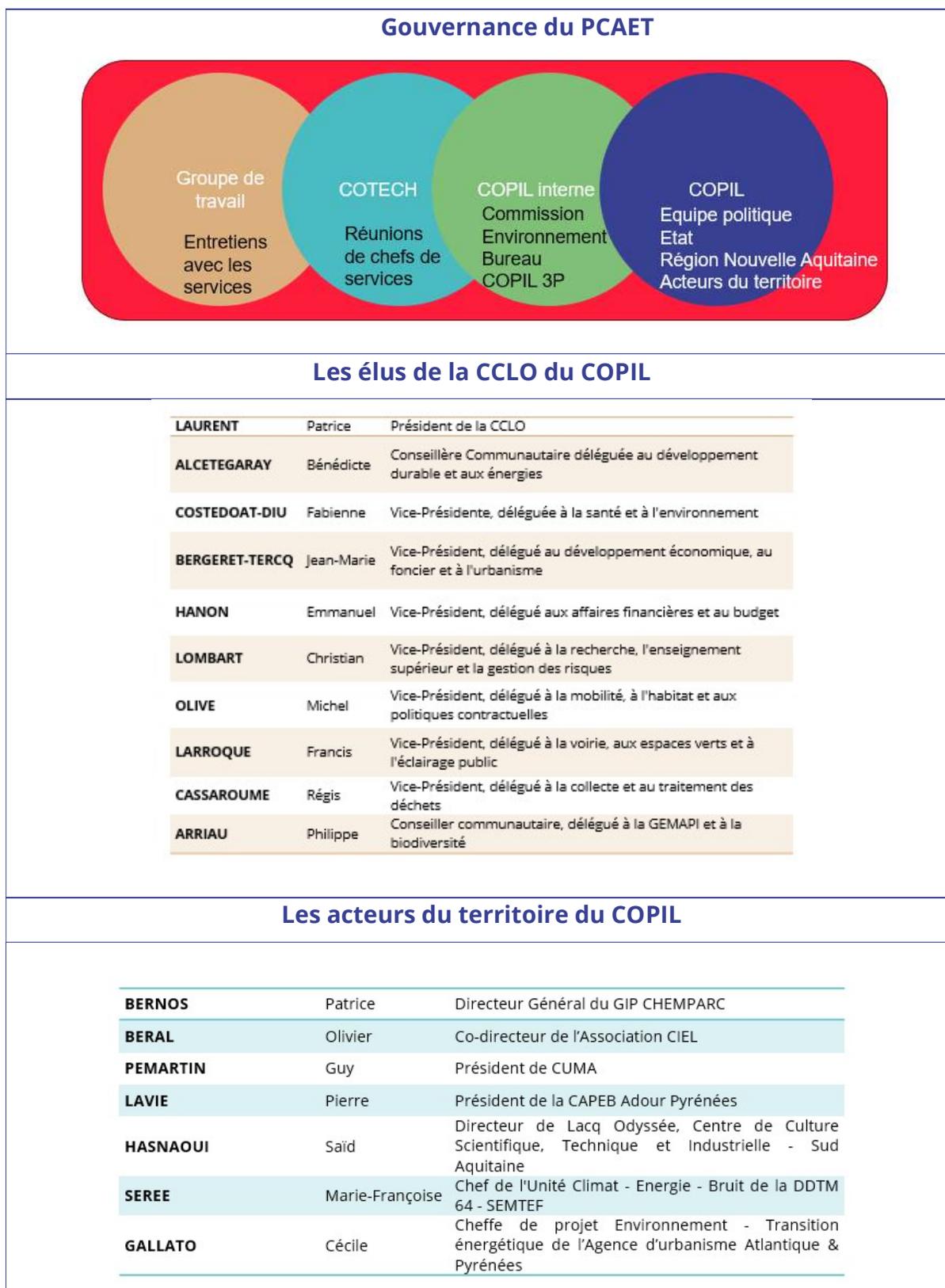
- le bureau de la collectivité et le conseil communautaire sont les instances de validation du PCAET ;
- un comité de Pilotage, présidé par le Président de la communauté des communes de Lacq Orthez, réunit des représentants de la collectivité, des acteurs socio-économiques, des personnalités qualifiées, les services de l'Etat et de la Région Nouvelle aquitaine, ... Ce comité donne son accord pour la validation finale, donne les grandes orientations et les décisions permettant la bonne marche du projet ;
- un comité technique, pendant technique du comité de pilotage, assure la bonne conduite du projet en veillant notamment à la qualité des productions et au respect du calendrier. Il prépare les réunions du comité de pilotage ;
  - les comités de pilotage et technique se réuniront à plusieurs reprises lors de la démarche ;
- des ateliers thématiques réunissent les acteurs du territoire afin de s'appuyer sur la diversité des compétences exercées par chacun dans le cadre du diagnostic et d'encourager et valoriser les initiatives locales pour les pistes d'actions.



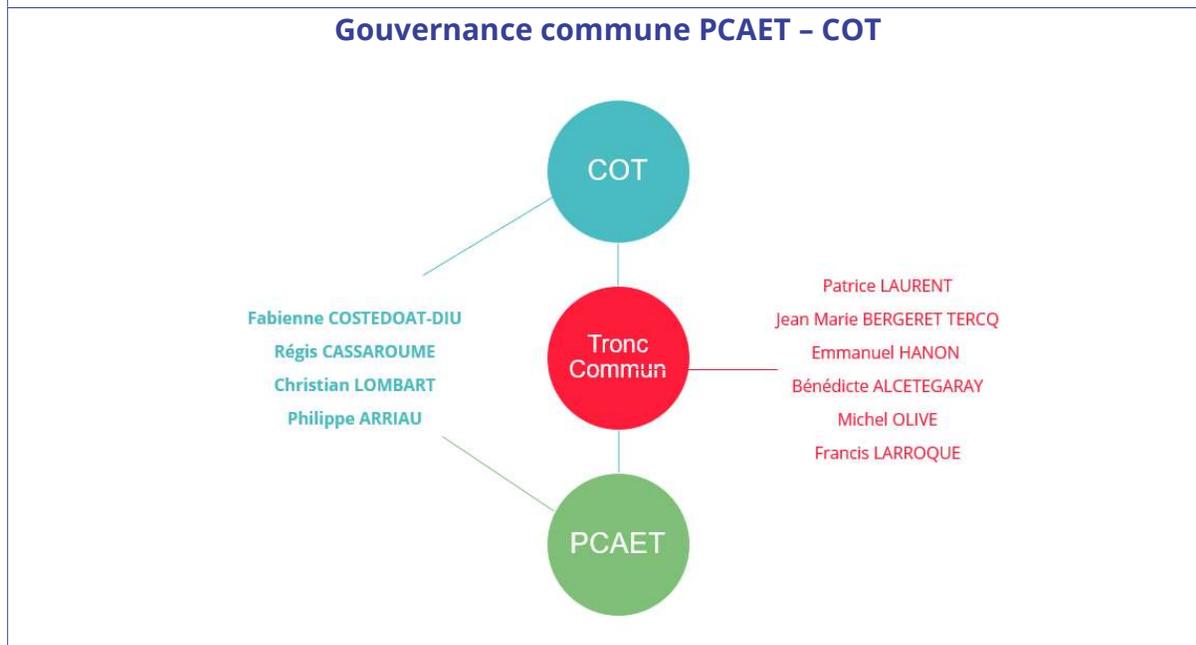
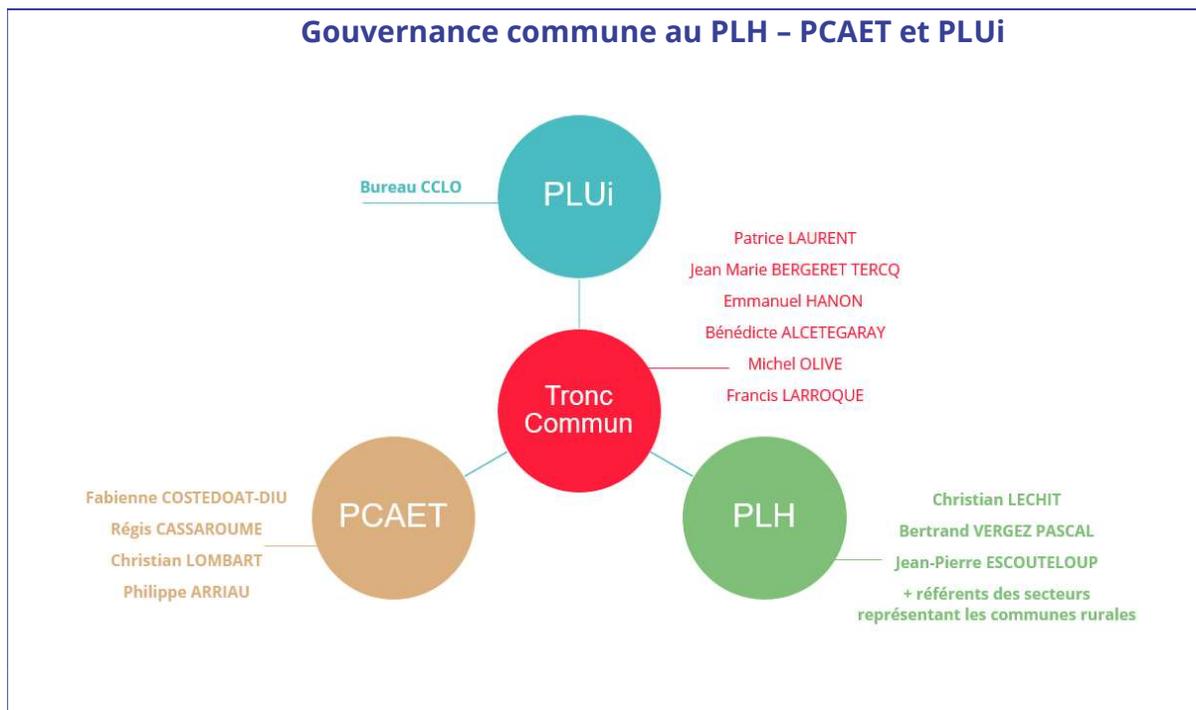
Répartition des consultations



## 2 LA GOUVERNANCE ADOPTEE POUR LE PCAET



### 3 LA GOUVERNANCE ADOPTÉE POUR LES AUTRES PROGRAMMES



- Chaque document PLH, PCAET & COT et PLUi possède un comité de pilotage dédié comprenant des élus et des représentants d’organismes extérieurs
- Chaque COPIL valide les phases essentielles : diagnostic/stratégie/plan d’actions
- Un groupe d’élus est commun à tous ces COPILS

# 4 LES ATTENDUS ET ETAPES DU PCAET

## Diagnostic du PCAET/ Enjeux

### Article R229-51 du code de l'environnement

Le diagnostic du territoire doit reprendre les champs demandés suivants :

- Une estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi qu'une analyse de leurs possibilités de réduction ;
- Une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone et de ses possibilités de développement, identifiant au moins les sols agricoles et la forêt, en tenant compte des changements d'affectation des terres ; les potentiels de production et d'utilisation additionnelles de biomasse à usages autres qu'alimentaires sont également estimés, afin que puissent être valorisés les bénéfiques potentiels en termes d'émissions de gaz à effet de serre, ceci en tenant compte des effets de séquestration et de substitution à des produits dont le cycle de vie est davantage émetteur de tels gaz ;
- Une analyse de la consommation énergétique finale du territoire et du potentiel de réduction de celle-ci ;
- La présentation des réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, des enjeux de la distribution d'énergie sur les territoires qu'ils desservent et une analyse des options de développement de ces réseaux ;
- Un état de la production des énergies renouvelables sur le territoire, détaillant les filières de production d'électricité (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, hydraulique, biomasse solide, biogaz, géothermie), de chaleur (biomasse solide, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, biogaz), de biométhane et de biocarburants, une estimation du potentiel de développement de celles-ci ainsi que du potentiel disponible d'énergie de récupération et de stockage énergétique ;
- Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

### La méthodologie retenue - Le calendrier - Les principes

1<sup>ère</sup> étape : L'expression des besoins

2<sup>nd</sup>e étape : La recherche des données

3<sup>ème</sup> étape : L'analyse des données

4<sup>ème</sup> étape : Le questionnement des acteurs du territoire

5<sup>ème</sup> étape : La rédaction du document



✓ Qualité et sincérité des données

Sources :



✓ Participation et expression des publics associés

□ 7 ateliers

✓ Travail des équilibres possibles et réponses aux questions

□ 9 commissions environnement

□ 2 conférences des Maires

✓ Validation des travaux

□ 2 COPIL et 2 conseils communautaires

## Stratégie du PCAET

### Les attendus du décret d'application du 29 juin 2016

La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction. Les objectifs stratégiques et opérationnels portent au moins sur les domaines suivants :

- 1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- 2° Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
- 3° Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- 4° Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- 5° Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- 6° Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- 7° Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- 8° Evolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- 9° Adaptation au changement climatique.

### La méthodologie retenue - Le calendrier - Les principes

1<sup>ère</sup> étape : Le rappel du contexte national, régional et local

2<sup>nd</sup>e étape : L'approche retenue par la collectivité

3<sup>ième</sup> étape : La cohérence des besoins et la disponibilité des ressources

4<sup>ième</sup> étape : Le lien avec les documents en cours (PLH & PLUi)

5<sup>ième</sup> étape : La rédaction du document et son approbation



- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| ✓ Expression politique                   | □ 2 ateliers                         |
| ✓ Transparence, Cohérence et exemplarité | □ 1 conférence des Maires            |
| ✓ Argumentation                          | □ 3 commissions environnement        |
| ✓ Validation des travaux                 | □ 1 COPIL et 1 conseil communautaire |

## Plan d'actions

### Les attendus du décret d'application du 29 juin 2016

Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L. 100-2 du code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées. «Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce les compétences mentionnées à l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales, le volet relatif aux transports détaille les actions dédiées au développement de la mobilité sobre, décarbonée et faiblement émettrice de polluants atmosphériques, précise le calendrier prévisionnel de déploiement des infrastructures correspondantes, notamment les infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de recharge en hydrogène ou en biogaz pour les véhicules utilisant ces motorisations, et identifie les acteurs susceptibles de mener l'ensemble de ces actions.

Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce la compétence en matière d'éclairage mentionnée à l'article L. 2212-2 du même code, le volet du programme d'actions relatif au secteur tertiaire détaille les actions dédiées à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.

Lorsque tout ou partie du territoire faisant l'objet du plan climat-air-énergie territorial est couvert par le plan prévu à l'article L. 222-4, le plan d'actions doit permettre, au regard des normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L. 221-1, de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

### La méthodologie retenue - Le calendrier - Les principes

1<sup>ère</sup> étape : La concertation des services et des élus

2<sup>nd</sup>e étape : La première ébauche du plan d'actions

3<sup>ième</sup> étape : Le questionnement des acteurs du territoire

4<sup>ième</sup> étape : L'analyse des moyens humains et financiers

5<sup>ième</sup> étape : Validation du plan d'actions



- |  |  |
|--|--|
| ✓ Expression politique et techniques     | □ 3 ateliers - 22 ateliers dans le cadre du Projet de territoire- entretiens |
| ✓ Transparence, Cohérence et Exemplarité | □ 5 commissions  |
| ✓ Argumentation                          | □ 3 commissions environnement et 2 bureaux                                   |
| ✓ Validation des travaux                 | □ 1 COPIL et 1 conseil communautaire   |

## 5 LES PRINCIPAUX EVENEMENTS ET LES DATES DE LA CO-CONSTRUCTION

### Commissions du pôle Environnement

Composition de la commission Environnement : 2 Vices Présidents, 2 conseillers délégués et 10 conseillers communautaires

Dates et thématiques abordées :

- 05/03/2022 : Bilan PCAET et lancement du second : rappels et méthodologie proposée
- 05/04/2022 : Bilan et diagnostic PCAET
- 07/06/2022 : Bilan du PCAET
- 06/09/2022 : PCAET : analyse des consommations énergétiques du territoire
- 04/10/2022 : PCAET : les potentiels identifiés pour la production en énergies renouvelable et de récupération locales
- 09/11/2022 : PCAET : le stockage CO2
- 06/12/2022 : PLH et PCAET : 2 projets stratégiques en faveur de la transition écologique opposables au futur PLUI
- 07/03/2023 : Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique & la qualité de l'air extérieur et intérieur
- 04/04/2023 : Les enjeux du territoire
- 02/05/2023 : Retour sur les ateliers
- 06/06/2023 : Méthodologie pour définir la stratégie
- 03/10/2023 : Proposition de la stratégie
- 05/12/2023 : Présentation de la stratégie retenue
- Février 2024 : Proposition des premières pistes pour le plan d'actions PCAET aux 5 commissions
- 05/03/2024 : Retour des présentations en commissions et vision globale du PCAET
- 09/04/2024 : Evaluation Environnementale stratégique

### Conférences des maires

Composition de la conférences des maires : maires des 61 communes du territoire

- 05/05/2023 : PCAET : vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique avec un zoom sur la ressource en eau et l'agriculture
- 30/10/2023 : Stratégie et axes du plan d'actions
- 26/02/2024 : Quel habitat en faveur de la santé, de la biodiversité, d'un aménagement durable ?

### Bureau

Composition du Bureau :Président, 15 Vices Présidents et de 6 conseillers délégués

Dates et thématiques abordées :

- 25/04/2022 : PCAET : Bilan et méthodologie pour l'actuel et le futur plan
- 12/06/2023 : Enjeux du PCAET 2023 – 2028
- 24/09/2026 : Stratégie du PCAET 2023 – 2028
- 04/12/2023 : Présentation ateliers pour le plan d'actions
- 18/03/2024 : Plans d'actions du PCAET
- 08/04/2024 : Evaluation Environnementale

### Conseil communautaire

Composition du conseil communautaire : 96 délégués

Dates et thématiques abordées :

- 26/09/2022 : Elaboration du Plan Climat Air Energie du Territoire 2023 – 2028
- 12/12/2022 : PCAET 2017-2022 : Approbation du bilan final
- 26/06/2023 : PCAET 2023 – 2028 : Adoption des enjeux
- 11/12/2023 : PCAET 2023 – 2028 : Adoption des axes du plan d'actions
- 29/04/2024 : PCAET 2023 – 2028 : Adoption du projet avant consultation

## Les Ateliers PCAET

### Pour l'élaboration du diagnostic :

- ☛ Chefs de service du 21 mars 2023 avec 18 participants
- ☛ Mobilité avec agents de la Région Nouvelle-Aquitaine du 23 mars 2023 avec 5 participants
- ☛ Mobilité avec acteurs du territoire du 3 avril 2023 avec 13 participants
- ☛ Agriculture du 28 mars 2023 avec 35 participants
- ☛ Industrie du 31 mars 2023 avec 33 participants
- ☛ Elus du 6 avril 2023 avec 39 participants

### Pour l'élaboration de la stratégie :

- ☛ Elus de la commission environnement du 04 juillet 2023 avec 10 participants
- ☛ Elus de la commission environnement du 21 septembre 2023 avec 10 participants

### Pour l'élaboration du plan d'actions :

- ☛ 22 ateliers dans le cadre du Projet de Territoire entre août 2023 et novembre 2023
- ☛ Chefs de service du 23 janvier 2024 avec 18 participants
- ☛ Economie circulaire industrielle territoriale du 22 janvier 2024 avec 16 participants
- ☛ Gestion durable de la forêt du 26 janvier 2024 avec 32 participants
- ☛ Rénovations performantes du 26 janvier 2024 avec 28 participants

## Acclimaterra Présentation du Professeur D. Compagnon

12/10/2023 : Changement Climatique et Aménagement du territoire pour les élus communaux du territoire

12/10/2023 : Changement Climatique pour tout public

## Ateliers PCAET, PLH et PLUi avec les acteurs du territoire pour l'élaboration du diagnostic

**PLH**

**PCAET**

**PLUi**

**Janvier 2023**

**Mai 2023**

**Juin 2023**

## Réunions communes PLH – PCAET - PLUi

**16/01/2023 : Réunion de lancement du groupe de travail**

**20/02/2023 & 27/02/2023 : Séquençage des ateliers et réunions**

**23/03/2023 : Propositions d'enjeux croisés PLH – PCAET & PLUi**

**03/04/2023 : Présentation du diagnostic du PLH (COFIL)**

**04/05/2023 & 15/05/2023 : Enjeux croisés PLH – PCAET & PLUi**

**07/06/2023 : Présentation du diagnostic du PCAET (COFIL)**

**03/07/2023 : Présentation de la stratégie du PLH**

**04/09/2023 : Présentation du diagnostic PLUi (CIM)**

**11/09/2023 : Transversalité entre les 3 documents**

**30/10/2023 : Présentation de la stratégie du PCAET (COFIL)**

**08/01/2024 : Proposition de PADD du PLUi (CIM)**

**09/01/2024 & 23/01/2024 : Travail commun sur le PADD du PLUi**

**08/04/2024 : Présentation du plan d'actions du PCAET (COFIL)**

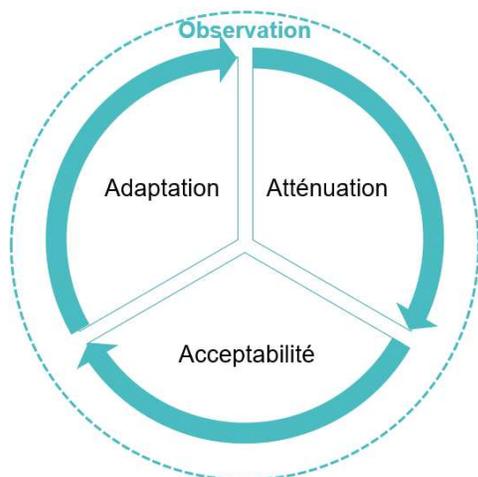
## Autres réunions

03/02/2023 : Entretien avec Mme Pages de la DREAL

22/02/2023 : Réunion avec les industriels pour la Présentation du projet ZIBaC

15/11/2023 : Entretien avec Mme Serée de la DDTM

## 6 UN OBSERVATOIRE AU CENTRE DU SUIVI DU PCAET



Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur :

- La réalisation des actions
- L'atteinte des objectifs
- Le pilotage adopté.

Conformément à l'article R229-51 du code de l'environnement, il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du SRADDET.

### La réalisation des actions

Suivi des fiches actions

Plusieurs indicateurs par fiches actions : Réalisation – Résultat – Impact

Suivi déjà utilisé dans le précédent PCAET

### L'atteinte des objectifs

Suivi des indicateurs de l'AREC : vision globale et par secteurs

Consommations énergétiques

Emissions de GES

Production d'énergies renouvelables

Suivi des indicateurs de ATMO Nouvelle Aquitaine pour les polluants

Inventaire des émissions de polluant

Suivi des consommations énergétiques des fournisseurs d'énergies

Consommation annuelle d'électricité et gaz par commune et par secteur d'activité disponible sur l'Open data de la collectivité

### Le pilotage adopté

COPIIL de suivi du PCAET identique à celui de l'élaboration composé d'élus et d'acteurs du territoire

Indicateurs de suivi : nombre de réunions du COPIIL pendant la période 2023 - 2028

Indicateurs de suivi du COT

Audit CAE et ECI

Etat initial : CAE 20,4% ECI : 20,1%

Etat à mi-parcours souhaité : 35%

Utilisation de la plateforme Territoire Engagé pour tous les programmes suivis dans le PCAET pour la cohérence des indicateurs

## 6.1 LES DONNEES DE CADRAGE DE L'AREC

### Généralités

### Suivi des démarches énergie climat

Territoire :

CC de Lacq-Orthez

Version inventaire : 2023.2

Département :

Pyrénées-Atlantiques

Publication

juin 2023

Source : Arec

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
	Population	53 306	53 388	53 281	53 184	52 817	52 674	-1,2%
	Consommation par habitant MWh	68,6	69,4	69,8	65,5	62,6	55,7	-18,8%
	Emissions de GES tCO2e par habitant	12,2	11,7	11,8	11,5	11,4	9,7	-20,5%
	Résidentiel MWh par résidence principale	25,9	18,2	17,9	17,8	17,5	16,8	-35,2%
	Tertiaire MWh par salarié	33,6	36,2	35,8	36,2	34,8	35,3	+5,0%
	Industrie MWh par salarié	616,3	683,4	701,0	631,6	546,6	474,5	-23,0%
	Agriculture, forêt et pêche tCO2e par SAU	1,49	1,49	1,60	1,56	1,56	1,21	-18,6%

N° indicateur	Nom	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
1	Consommation énergétique finale totale	3 655	3 705	3 718	3 488	3 308	2 932	-19,8%
2	Emissions de GES totales	651	628	628	611	601	511	-21,4%
3	Production totale d'énergie renouvelable	206	806	839	856	840	838	+306,2%
4	Part des EnR dans la consommation d'énergie finale	7,09%	22,90%	23,04%	24,69%	26,34%	29,39%	+314,4%
7	Emissions de GES énergétiques	484	462	460	436	440	382	-21,1%
8	Emissions de GES non énergétiques	167	165	168	175	160	130	-22,3%
23	Production totale d'énergie renouvelable thermique	155	744	747	747	751	741	+376,8%
24	Production totale d'énergie renouvelable électrique	51	62	92	109	88	96	+89,7%
25	Production totale d'énergie renouvelable électrique normalisée	63	64	67	71	76	82	+30,2%
26	Consommation totale de biocarburant (incorporé)	40	40	42	42	44	38	-6,0%

## Les émissions de GES

### Par secteur (totales)

N° indicateur	Nom	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
9	Emissions de GES totales du secteur tertiaire	44	48	49	52	52	51	+15,0%
10	Emissions de GES totales du secteur	89	57	53	49	47	46	-48,7%
11	Emissions de GES totales du secteur industrie	174	176	177	155	161	132	-24,0%
12	Emissions de GES totales du secteur	185	197	198	184	185	158	-14,7%
13	Emissions de GES totales du secteur agricole	123	123	133	129	130	100	-18,6%
14	Emissions de GES totales du secteur déchet	36	35	30	42	27	25	-30,7%

## Les consommations énergétiques

### Par secteur

N° indicateur	Nom	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
5	Consommation énergétique finale du secteur industrie	2 174	2 364	2 385	2 144	1 991	1 725	-20,6%
6	Consommation énergétique finale du secteur tertiaire	236	265	264	275	258	255	+8,0%
15	Consommation énergétique finale du secteur résidentiel	604	427	422	422	417	403	-33,3%
16	Consommation énergétique finale du secteur transport	575	583	581	580	578	404	-14,0%
17	Consommation énergétique finale du secteur agricole	66	66	66	65	64	55	-16,8%

### Par vecteur

N° indicateur	Nom	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
18	Consommation énergétique finale totale de produits pétroliers	647	661	653	648	646	556	-14,0%
19	Consommation énergétique finale totale d'électricité	893	783	864	826	771	640	-28,3%
20	Consommation énergétique finale totale de gaz naturel	875	815	802	744	747	696	-20,4%
21	Consommation énergétique finale totale de chaleur, vapeur et autres combustibles	1 024	1 145	1 132	1 042	911	830	-18,9%
22	Consommation énergétique finale totale d'énergie renouvelable thermique, déchets et biocarburant	217	300	267	225	232	210	-3,3%

## Les productions d'énergies renouvelables

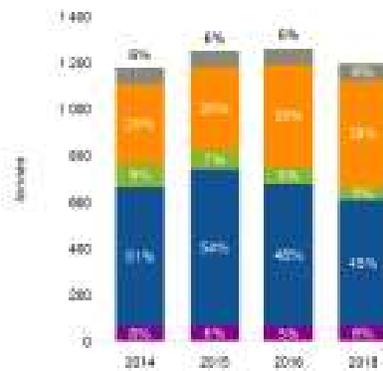
Production énergétique en GWh par filière et par année

N° indicateur	Usage	Filière	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Tendance 2015/2020
62	Thermique	Bois particulier - Consommation totale	118,6	125,2	127,3	126,8	124,9	114,0	-3,9%
57		Biomasse thermique - Consommation totale	13,4	590,0	590,0	590,0	590,0	590,0	+4307,3%
48		Solaire thermique - Production totale	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	+10,0%
63		Valorisation thermique de déchets urbains renouvelables (UVE) - Production thermique	5,6	7,7	7,9	6,9	10,1	9,9	+76,8%
51		Géothermie - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
54		PAC particuliers et petit collectif - Production totale	16,9	20,0	21,0	22,2	25,3	26,3	+55,6%
42		Biogaz Thermique - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
45		Gaz	Biométhane (injection réseau) - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
32	Electrique	Eolien - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
39		Hydraulique - Production totale	38,9	47,6	76,0	92,1	68,0	70,7	+91,6%
29		Photovoltaïque - Production totale	13,8	14,7	16,0	16,8	20,3	25,5	+84,8%
60		Valorisation électrique de déchets urbains renouvelables (UVE) - Production électrique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
36		Biomasse électrique - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
35		Biogaz électrique - Production totale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
26		Mobilité	Consommation totale de biocarburant (incorporé)	40,4	40,5	41,9	42,4	44,4	38,0

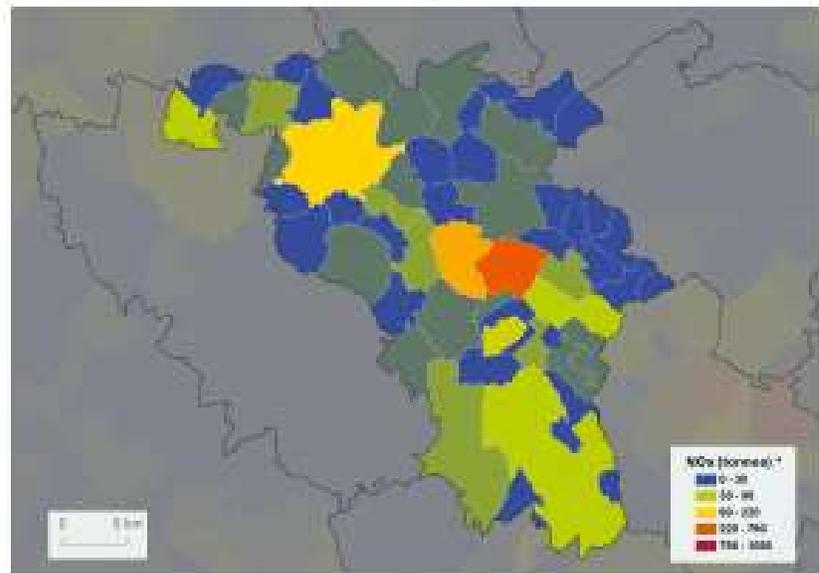


## Recensement des émissions NOx rejetées dans l'air

par secteur d'activité



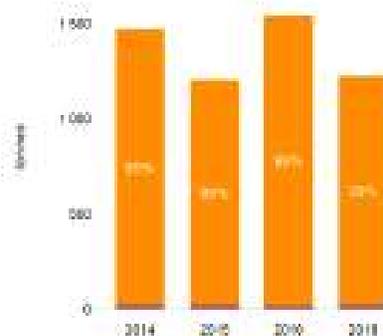
## Émissions de NOx géolocalisées



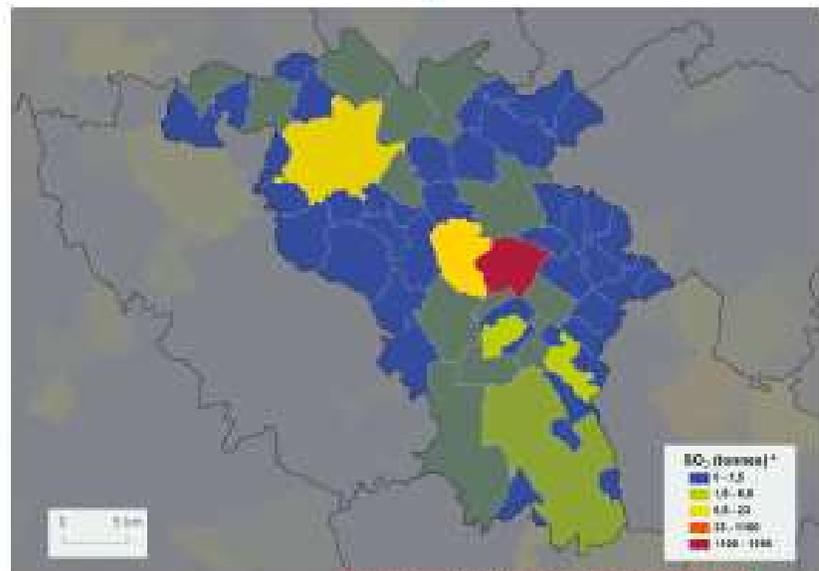
\* Carte réalisée à partir des données communales de l'ensemble de la région et est figée pour toutes les communes d'Als. Afin d'éviter les erreurs, il est conseillé de consulter les données par commune sur le site de l'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

## Recensement des émissions SO<sub>2</sub> rejetées dans l'air

par secteur d'activité



## Émissions de SO<sub>2</sub> géolocalisées



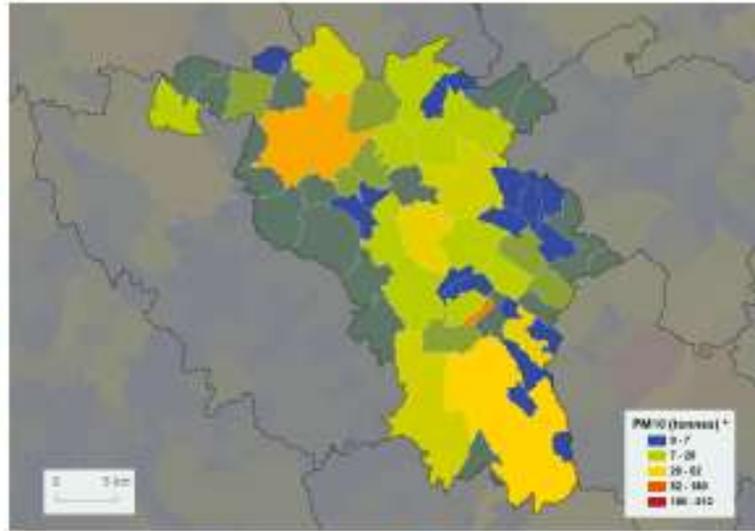
Retrouvez les données sur notre site web

<http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/datanviz/emissions>



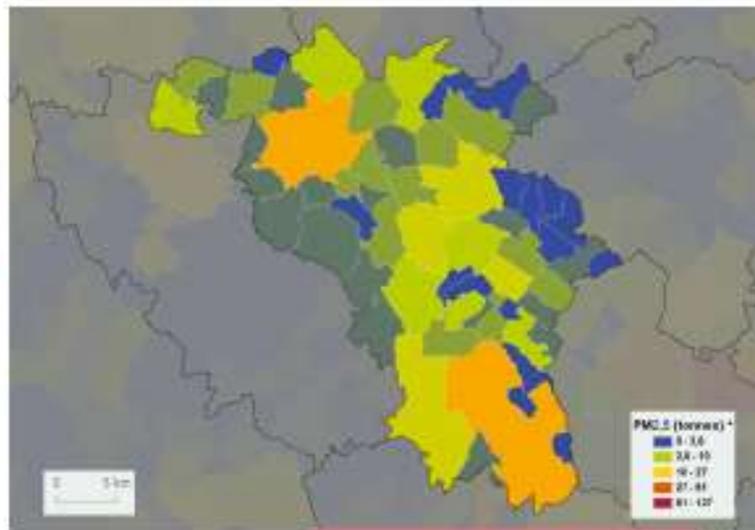
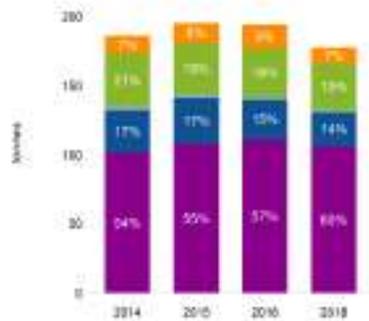
Écrivez-nous à [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
+ d'infos sur l'air sur [www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

## Recensement des émissions PM10 rejetées dans l'air par secteur d'activité



\*Calculé et construit selon les données communales de l'ensemble de la région et est délégué pour toutes les communes nouvelles. Ainsi chaque intercommunalité peut se situer par rapport aux autres territoires de Nouvelle-Aquitaine.

## Recensement des émissions PM2,5 rejetées dans l'air par secteur d'activité



Retrouvez les données sur notre site web

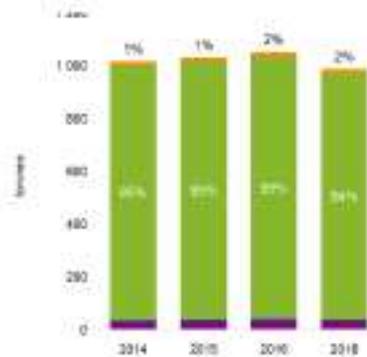
<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>



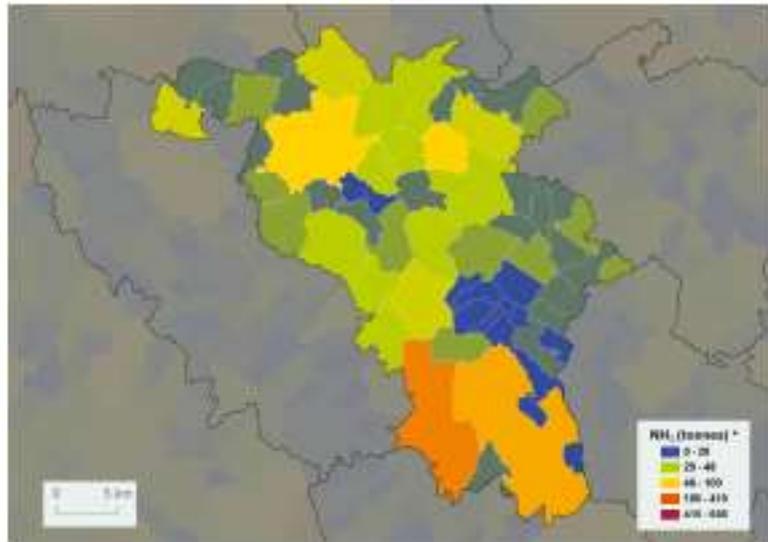
Écrivez-nous à [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
+ d'infos sur l'air sur [www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine - Service clients - 1 avenue des Aéroports - 63000 Clermont-Ferrand - 04 77 17 17 17 - www.atmo-nouvelleaquitaine.org

### Recensement des émissions NH<sub>3</sub> rejetées dans l'air par secteur d'activité

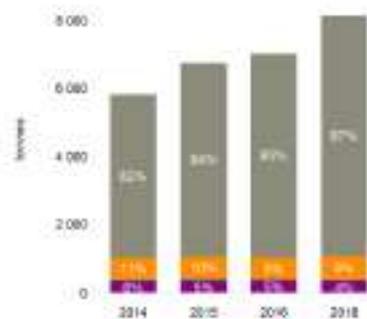


### Émissions de NH<sub>3</sub> géolocalisées

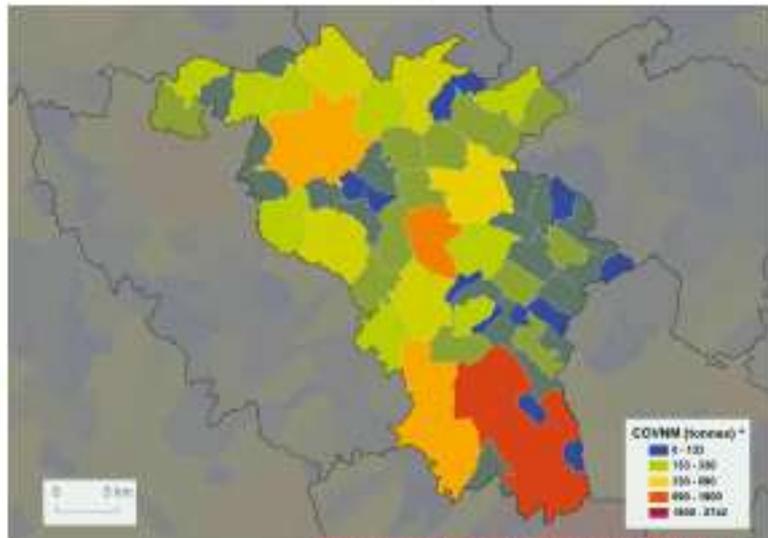


\* L'achète est contrôlée selon les directives communales de l'ensemble de la région et est égale pour toutes les communes de la Nouvelle-Aquitaine.

### Recensement des émissions COVNM rejetées dans l'air par secteur d'activité



### Émissions de COVNM géolocalisées



Re trouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>



Écrivez-nous à [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
+ d'infos sur l'air sur [www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

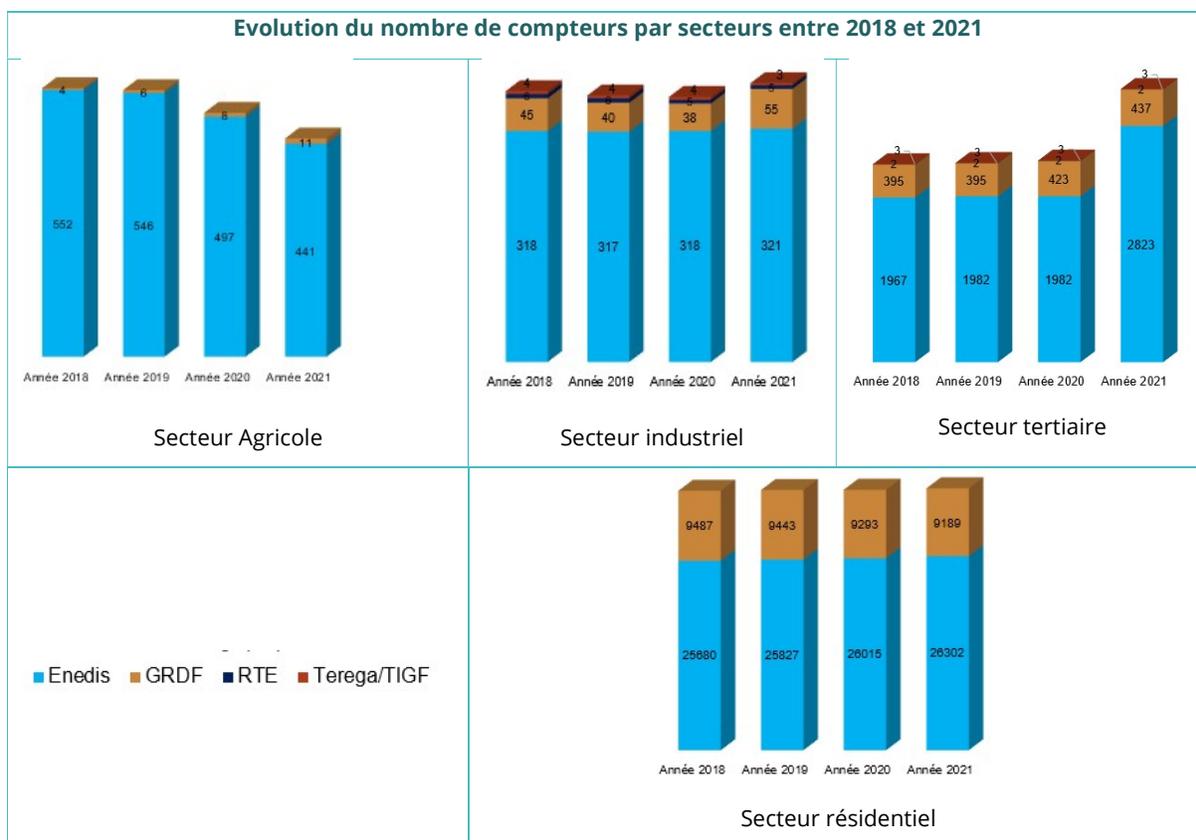
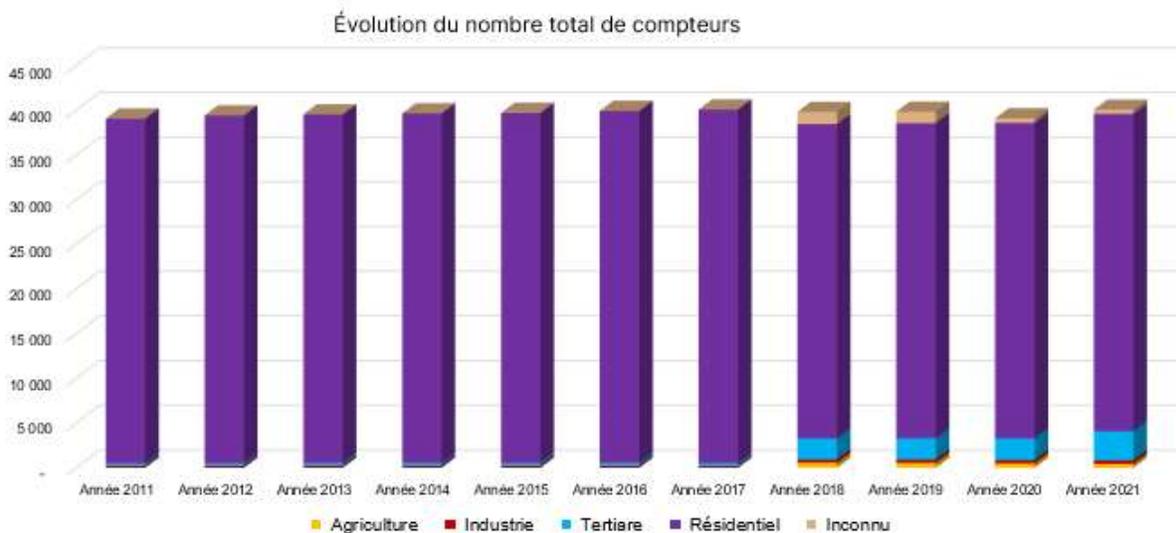
Atmo Nouvelle-Aquitaine - 100 rue de la République - 63000 Clermont-Ferrand - 04 77 12 12 12

## 6.3 LES DONNEES DE CADRAGE DES FOURNISSEURS D'ENERGIES

### Le nombre de compteurs

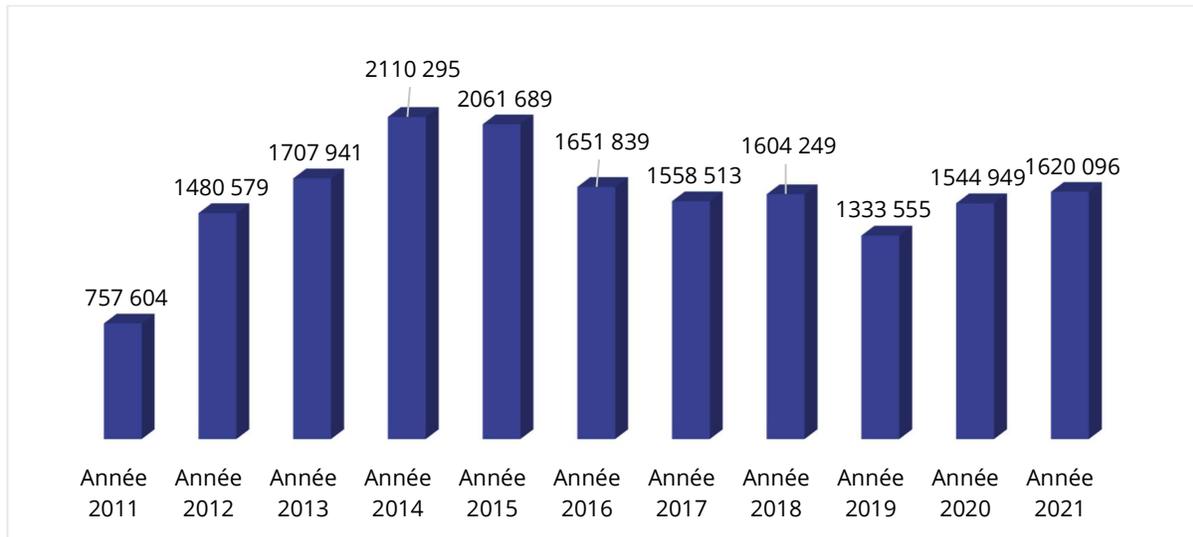
Ces données concernent les fournisseurs d'énergies suivants : pour l'électricité, il s'agit d'Enedis et de RTE, pour le gaz, GRF et TIGF devenu par la suite Teréga.

L'évolution du nombre global de compteurs reste stable autour de 40 000 compteurs (voir figure suivante). Par contre, à partir de 2018, le nombre de compteurs par secteur semble plus correct.

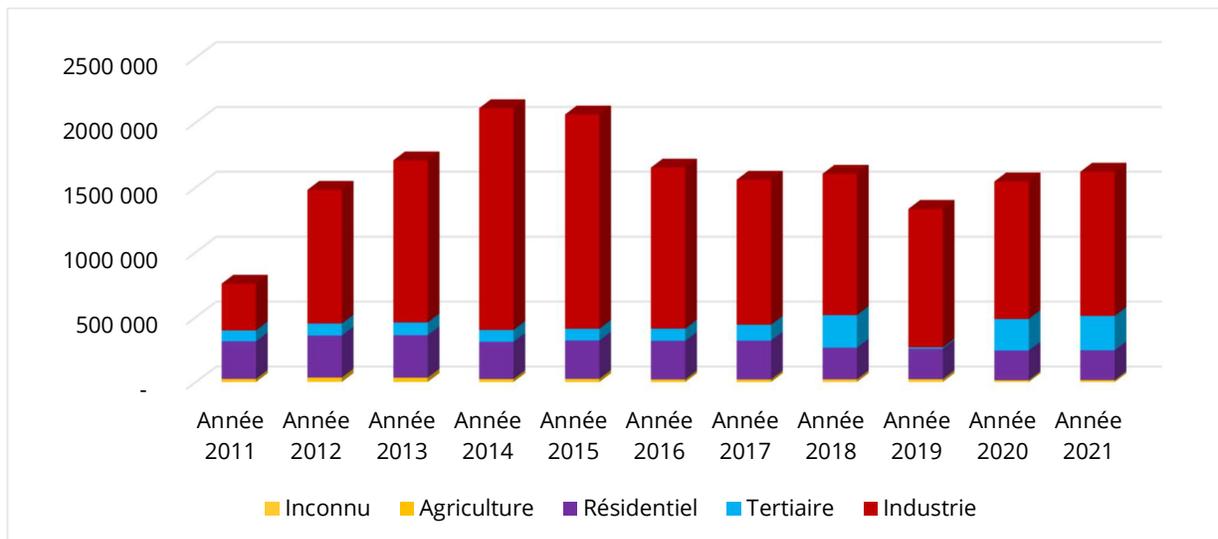


## Les consommations énergétiques des différents secteurs

Evolution des consommations énergétiques totales entre 2011 et 2021



Evolution des consommations énergétiques totales par secteur entre 2011 et 2021

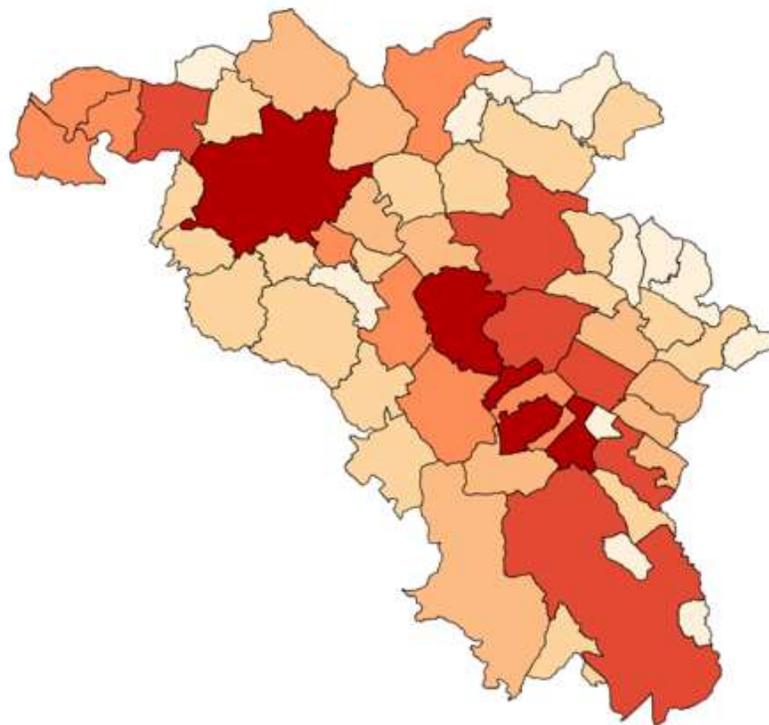
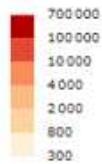


## Répartition des communes sur le territoire



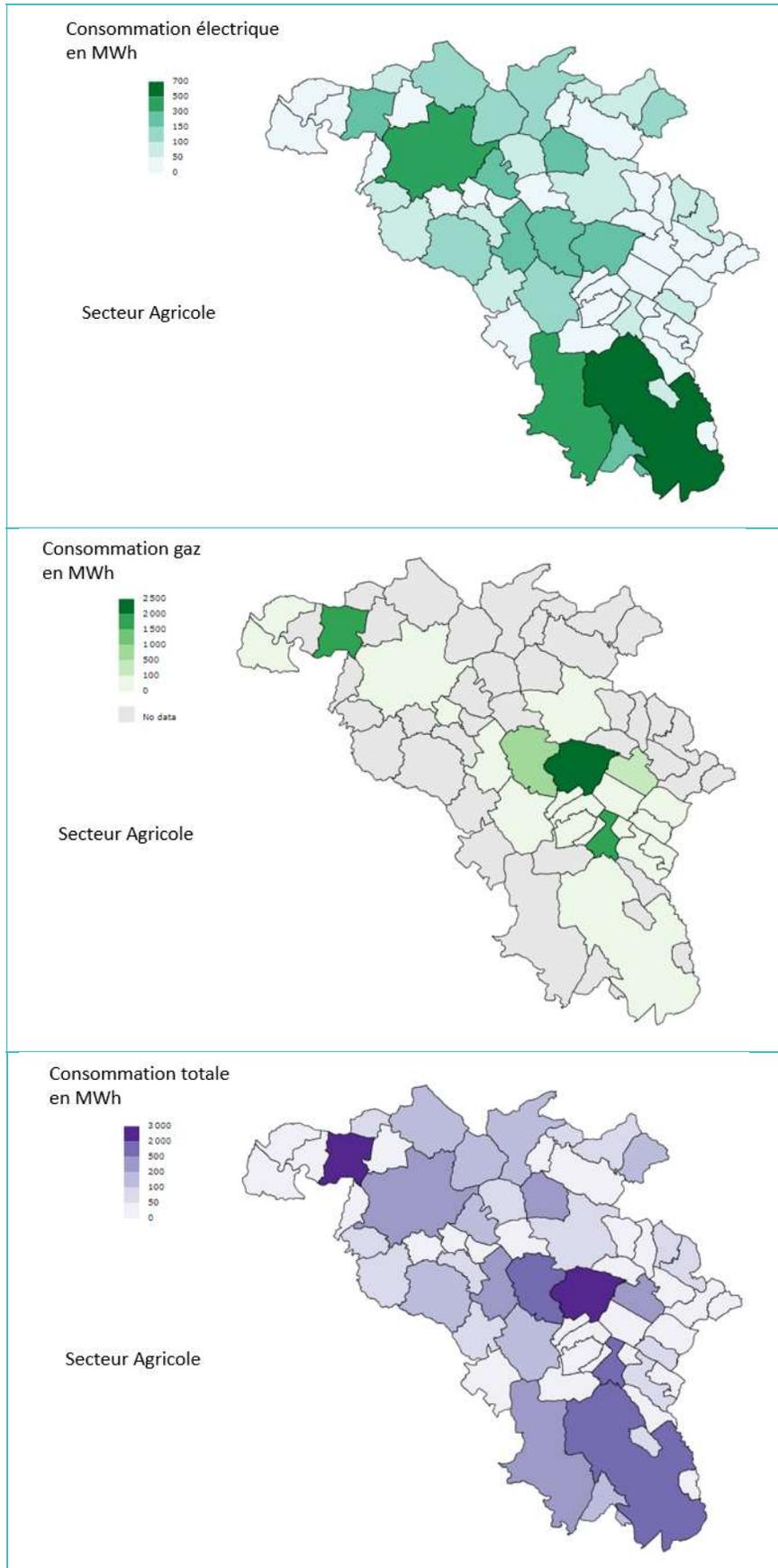
## Les consommations totales des secteurs par commune en 2021

Consommation totale  
en MWh

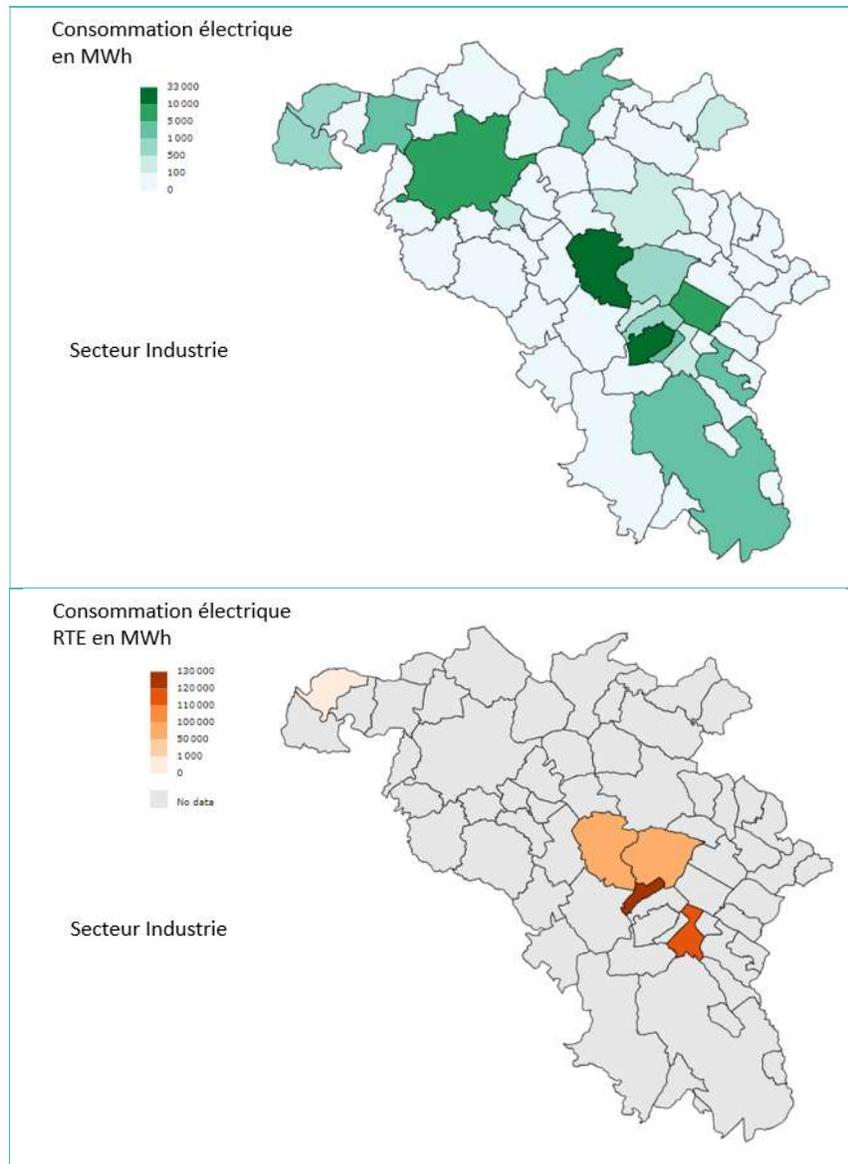


Tous les secteurs

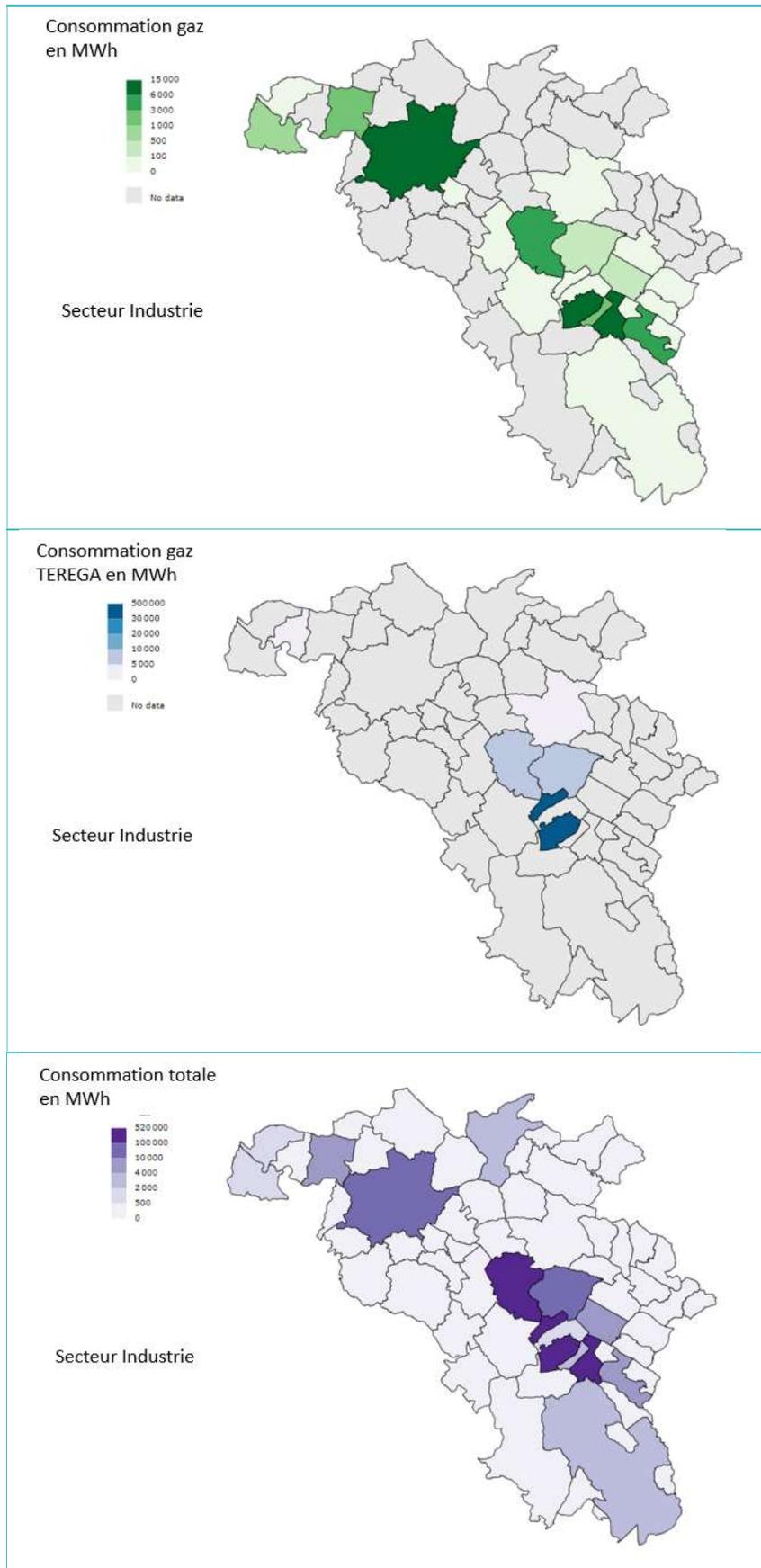
# Les consommations du secteur agricole par commune en 2021



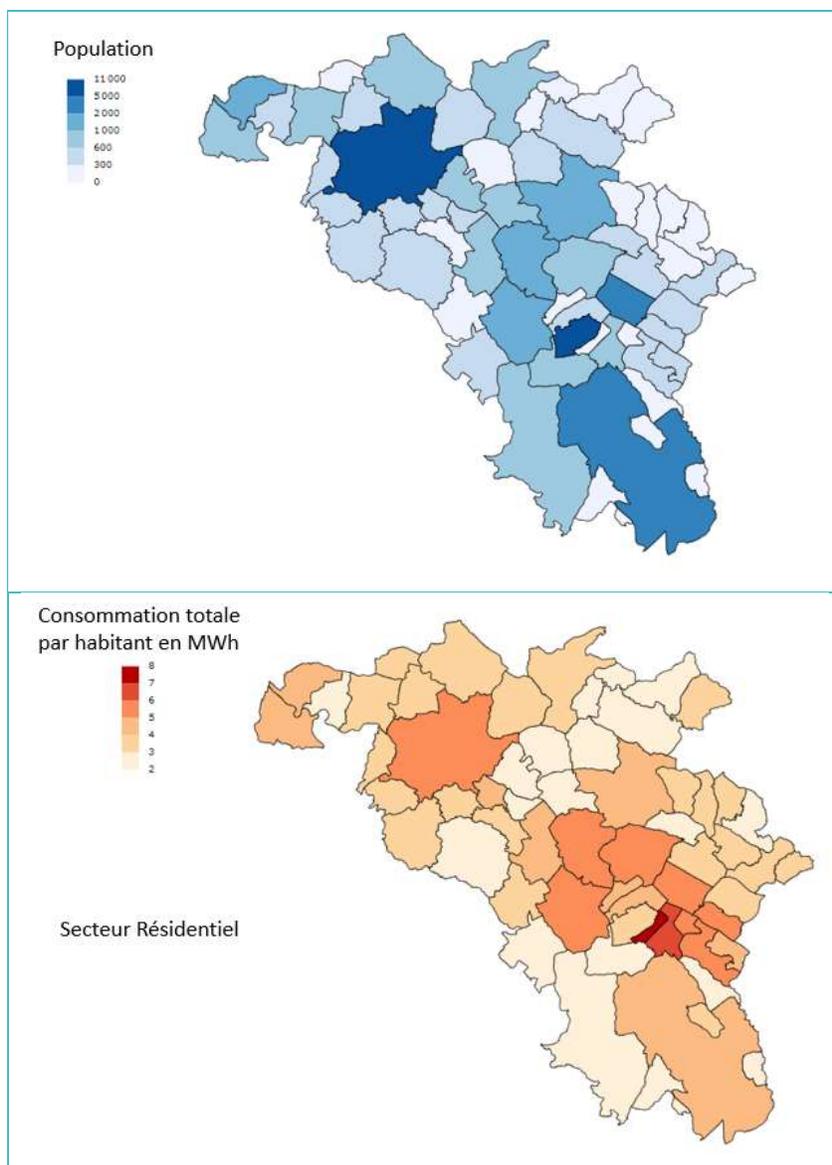
## Les consommations du secteur industriel par commune en 2021



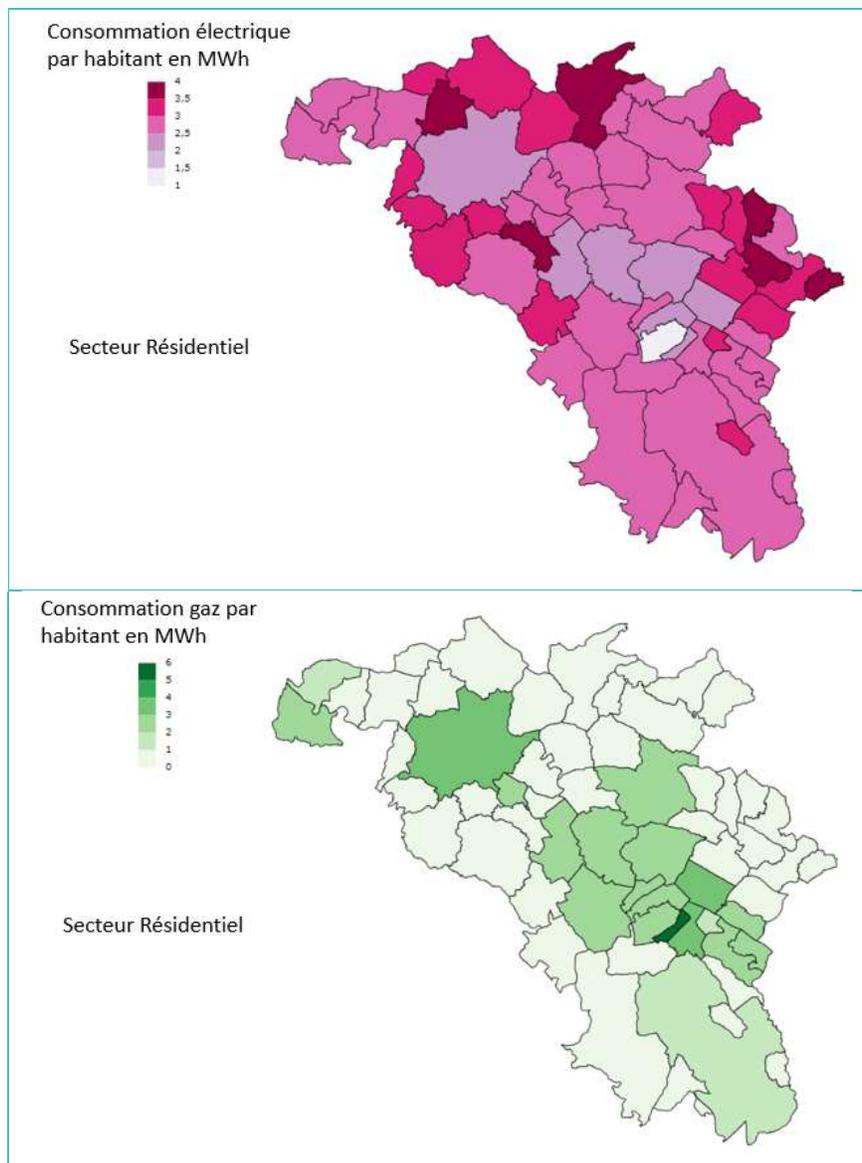
# Les consommations du secteur industriel par commune en 2021



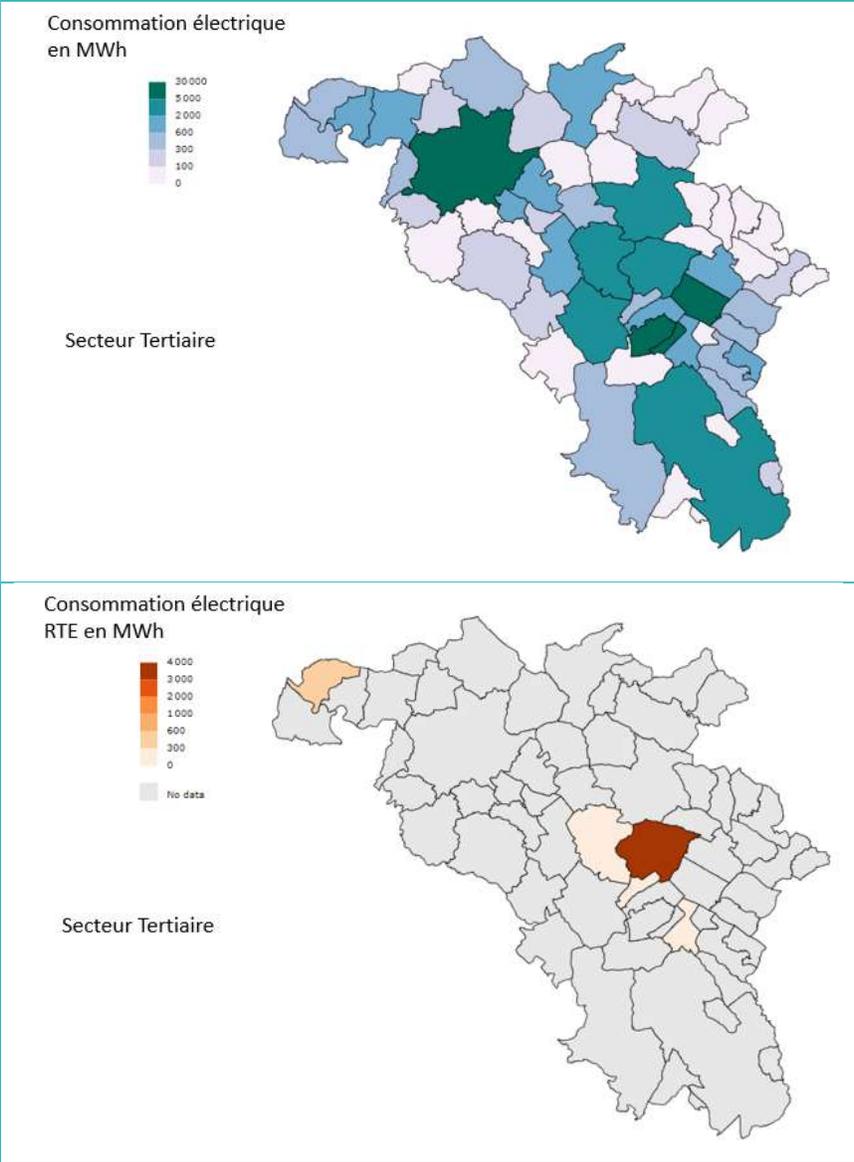
## Les consommations du secteur résidentiel par commune en 2021



## Les consommations du secteur résidentiel par commune en 2021



# Les consommations du secteur tertiaire par commune en 2021



# Les consommations du secteur tertiaire par commune en 2021

